

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

3e CIRCONSCRIPTION

Fernand ICART

CANDIDAT
DE L'UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITÉ

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

A vous tous, connus et inconnus, j'adresse un appel **pour que chacun prenne pleinement conscience de l'enjeu de cette élection législative.**

En des circonstances normales, je pourrais me borner à rappeler aux uns, à préciser aux autres, ce que j'ai fait pour cette circonscription de Nice-Montagne depuis mon entrée dans la vie publique en 1963 : les problèmes de ce pays niçois sont divers et attachants comme les hommes qui y vivent ; je me suis employé à les résoudre dans le souci du bien public et, à de nombreux égards, je puis dire que j'y ai réussi.

Je crois pouvoir dire également que comme conseiller général d'abord, comme député ensuite, j'ai rempli avec acharnement et succès la mission que les électeurs m'ont confiée : président, puis rapporteur général de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, mon rôle parlementaire s'est accompli à la satisfaction de mes collègues de tous bords, de même que pendant mon passage au ministère de l'Equipement, j'ai eu le souci de l'intérêt public dans l'action que j'ai alors entreprise.

Mais nous vivons actuellement des circonstances inhabituelles qui m'amènent à placer ma candidature dans une optique plus politique que par le passé. L'élection présidentielle a eu lieu : son résultat a été démocratiquement acquis et nul ne songe à le contester.

Mais il m'apparaît, comme à la plupart des analystes politiques, que **si les Français ont, dans leur majorité, exprimé par leur vote une volonté de changement, ils n'ont pas, pour autant, décidé de soumettre la France à un régime socialo-communiste.**

Or, c'est ce que ne manquerait pas d'entraîner l'élection d'une Assemblée nationale où socialistes et communistes auraient la majorité absolue.

Eviter ce bouleversement radical est la première signification de ma candidature : elle s'inspire de la volonté de conserver des institutions qui ont fait la preuve de leur efficacité, car elles nous ont assuré la paix et la stabilité depuis vingt ans, alors qu'autour de nous les crises politiques s'accumulent.

La deuxième raison de ma candidature est mon attachement à **une économie libérale, refusant le dirigisme et recherchant le mieux-être social,** seule formule capable d'assurer à notre pays le progrès dans un monde de compétition.

Le bilan de l'action des années récentes n'est pas négatif :

– Nous avons accompli un effort de défense considérable ;

– Nous avons gagné notre indépendance énergétique ;

– La France a réussi sa percée en tant que grande puissance exportatrice ;

– Nous avons réalisé une importante politique de solidarité et réduit les inégalités.

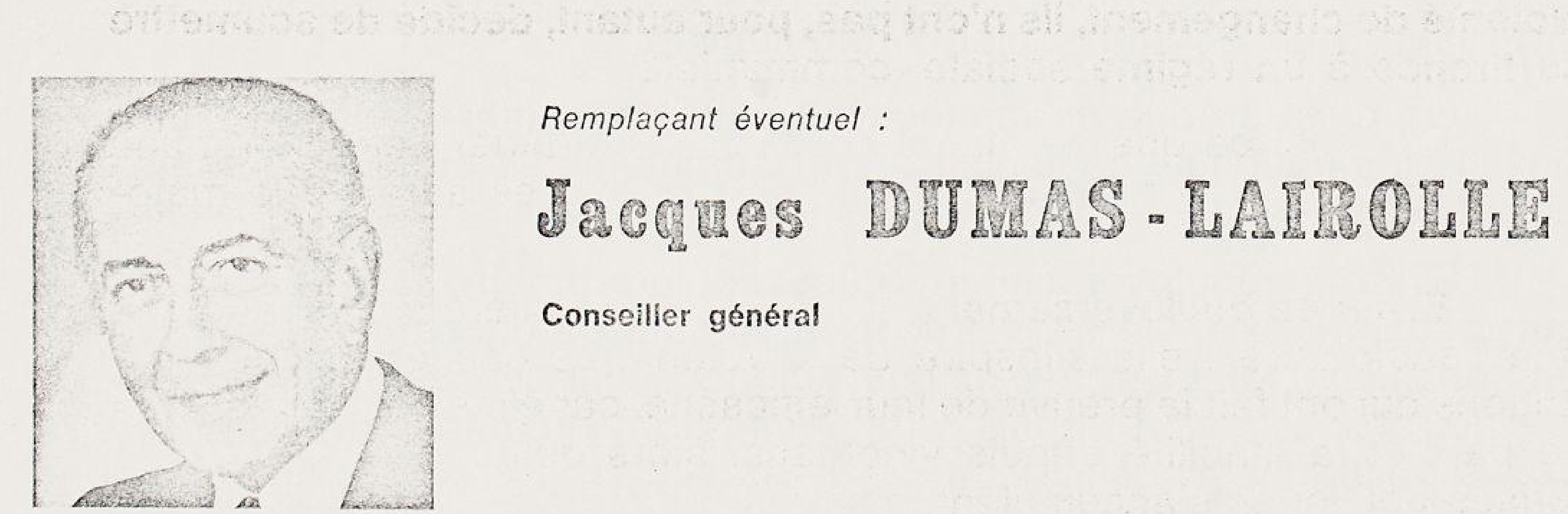
Tout ceci vaut d'être conservé, d'être consolidé et ne peut l'être que par une économie faisant une part prépondérante à l'initiative des individus et aux légitimes préoccupations de justice sociale.

La France ne peut préserver son rang dans le monde, et le mode de vie de ses citoyens, en devenant un îlot bureaucratique replié sur lui-même au milieu des flots agités de la compétition mondiale.

Le troisième motif qui me conduit à me présenter à nouveau à vos suffrages est mon souhait de **continuer à participer, en tant que législateur, à une société qui soit à la fois de liberté et de responsabilité.** L'une ne peut aller sans l'autre ; il n'y a pas de liberté politique sans responsabilité économique.

C'est parce que cette double exigence a toujours été le fil conducteur de mon action comme élu niçois, et comme responsable dans les instances parlementaires nationales, que je vous demande de maintenir la confiance que vous m'avez si souvent manifestée.

Fernand ICART,
Député sortant,
Ancien ministre.



Remplaçant éventuel :

Jacques DUMAS-LAIROLLE

Conseiller général